

Nom :
Prenom :
Adresse :

Objet : demande d'intervention auprès du gouvernement français

Madame la Députée, Monsieur le Député,

La situation en Palestine occupée est extrêmement grave.

Le « désengagement » de Gaza va de pair avec une intensification de la colonisation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Le « Mur » se poursuit malgré l'avis du 9 juillet 2004 de la Cour internationale de justice de l'ONU qui l'a déclaré illégal et en a demandé le démantèlement.

Deux sociétés françaises, Alstom et Connex, ont été retenues pour construire et exploiter un tramway qui doit relier Jérusalem-Ouest aux colonies de Pisgat Zeev et French Hill situées dans Jérusalem-est occupée et annexée illégalement. La France ne reconnaît pas cette annexion et cette colonisation. Ce tramway est illégal !

C'est pourquoi, nous vous demandons d'user de votre responsabilité d'élu pour intervenir auprès du gouvernement français et lui demander d'annuler ce contrat, passé avec des entreprises française, qui enracine les faits accomplis de la colonisation illégale, dans et autour de Jérusalem.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Député, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature :

PS : je vous remercie de me tenir au courant des démarches que vous engagerez

*ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITE (AFPS)
21, ter rue Voltaire
75011 Paris*

site : www.france-palestine.org